



PROCES VERBAL BUREAU FEDERAL FEDERATION FRANCAISE DE BASEBALL ET SOFTBALL Le 19 avril 2018, à Paris

Membres ayant participé à la téléconférence : Fabien CARRETTE-LEGRAND, Annie COUTON, Frédéric GUERN ; Jean-Marie MEURANT, Sylvain PONGE, Thierry RAPHET.

Membres invités :

Il est constaté que 6 Membres étant présents, le Bureau Fédéral peut valablement délibérer par voie de téléconférence sous la présidence de Jean-Marie MEURANT.

I. Commissions

Conformément à l'article 51.3 du Règlement Intérieur de la Fédération, le Bureau Fédéral ratifie comme membres des commissions 2018 les licenciés dont les noms suivent et qui ont été choisis par les présidentes et présidents de commission :

Commission Nationale Arbitrage Baseball – président Fabien CARRETTE-LEGRAND (Hauts de France)

- Gilbert LEJEUNE (Ile de France)

Par ailleurs, le Bureau Fédéral se prononce sur les P.V. des différentes commissions :

Commission Nationale Sportive Baseball

Le Bureau Fédéral valide le P.V. 03/2018 de la CNSB par 4 voix pour et 2 contres.

Commission Fédérale Scorage et Statistique

Le Bureau Fédéral valide à l'unanimité le P.V. n° 2018B04 de la CFSS.

Commission Fédérale Terrains et Équipements

La CFTE évoque le cas particulier des déplacements en région d'Emmanuel PHILIPPE et de la limitation kilométrique (700km - 210€) de chaque mission imposée par la Circulaire financière 2017/5. A la vue des missions spécifiques demandées à Emmanuel, à titre dérogatoire et approuvé par le Bureau Fédéral et la Commission Fédérale Financière, le Secrétaire Général établira un Ordre de Mission permettant de passer outre cette limite.

Néanmoins, devant le nombre important de visites de terrains demandées par le Ligues, il est demandé à ces dernières de prendre en charge les frais du membre de la CFTE les effectuant.

II. Demandes, Contestations, Réclamations, Protêts, Discipline

Demande du club A.S Brévannes Caribous (094004)

Le Bureau Fédéral après lecture de la demande exprimée par le club de D1 Softball A.S Brévannes Caribous (094004) pour être exempté de participation au Challenge de France 2018 Softball et de l'avis formulé par la Commission Nationale Sportive Softball décide d'appliquer les sanctions prévues en cas de non-participation du club conformément aux règlements en vigueur.

Demande de M. Paul GAGNON pour la mutation extraordinaire de son fils

Pour donner suite à la décision motivée du Secrétaire Général de refuser la mutation extraordinaire ou l'extension de licence de Mathéo GAGNON (88680), le Bureau Fédéral consulté approuve à l'unanimité cette décision.

Le Bureau Fédéral demande à la Commission Fédérale Jeunes aidée par la Commission de la Règlementation d'étudier pour la prochaine saison si il y a lieu d'assouplir ces contraintes pour les catégories jeunes.

Demande de la Commission Fédérale Scoring et Statistique

Pour donner suite à la demande de la CFSS demandant au Bureau Fédéral de se saisir d'office en l'absence de réclamation, par voie d'évocation d'un problème qu'elle lui a soumis, le Bureau Fédéral se jugeant incompétent ne renverra pas l'affaire.

III. Vie Fédérale

Rattachements

Le Bureau Fédéral valide les rattachements suivants :

- Équipe 12U du Baseball Softball Club de Montbéliard (025003) de la Ligue BOURGOGNE FRANCHE COMTE de Baseball, Softball, Cricket (911021) pour participer au championnat 12U de la Ligue GRAND EST de Baseball, Softball, Cricket (911008),
- Équipes 9U, 12U, 15U, 20+ Softball Féminin du club French Cubs Baseball & Softball Chartrain (028001) Ligue CENTRE de Baseball, Softball et Cricket (910007) pour participer aux championnats 9U, 12U, 15U, 20+ Softball Féminin de la Ligue ILE de FRANCE de Baseball, Softball, Cricket (910075).

Ententes

Le Bureau Fédéral valide les ententes suivantes :

- TEMPLIERS DE SENART/EXPOS D'ERMONT (Templiers de Sénart (077006) / Ermont Baseball Club (095006)), championnat régional de softball féminin 20+ Ile de France, droits sportifs Templiers de Sénart (077006),
- COPO Baseball "les Angels" (C.O.P.O (024012) / Brive Baseball Club (019003)), championnat régional de baseball 15U Nouvelle Aquitaine, droits sportifs C.O.P.O (024012),
- Copo Baseball (C.O.P.O (024012) / Brive Baseball Club (019003)), championnat régional de baseball 12U Nouvelle Aquitaine, droits sportifs C.O.P.O (024012),
- ENTENTE ROCHEFORT/LA TESTE (Baseball Club des Canonnières de Rochefort (017006) / La Teste Pirates du Bassin d'Arcachon (033015)), championnat régional de softball masculin 20+ Nouvelle Aquitaine, droits sportifs Baseball Club des Canonnières de Rochefort (017006),
- LES EXPOS D'ERMONT (Ermont Baseball Club (095006) / Les félins d'Herblay (095010)), championnat régional de softball mixte slowpitch 20+ Ile de France, droits sportifs Ermont Baseball Club (095006),
- Mulhouse-Montbéliard (FC Mulhouse Section Baseball Softball (068002) / Baseball Softball Club de Montbéliard (025003)), championnat régional de baseball 12U Grand Est, droits sportifs FC Mulhouse Section Baseball Softball (068002).

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée à 21h00.

De tout ce que dessus, le présent procès-verbal a été dressé par le Secrétaire Général.

Jean-Marie MEURANT
Président de séance

Thierry RAPHET
Secrétaire Général